

**Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions –
2.5 Consultants en processus d'affaires et 2.8 Architectes d'affaires - Niveau 2 (intermédiaire)**

Le présent marché est passé pour le compte de : Santé Canada – SPTS PDP 1000253859

Il est ouvert seulement aux **titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement sous E60ZT-18TSPS** qui sont qualifiés pour le Palier 1 pour la catégorie suivante :

Volet 2 : Volet des services-conseils en affaires et services de gestion du changement

2.5 Consultants en processus d'affaires, Niveau 2

2.8 Architectes d'affaires, Niveau 2

Les entreprises suivantes ont été invitées à présenter une proposition.

1. ADGA Group Consultants Inc
2. Adirondack Information Management Inc., The AIM Group Inc. in joint venture
3. ADRM Technology Consulting Group Corp and Randstad Interim Inc
4. BRING Management Solutions Inc.
5. Cistel Technology Inc.
6. Donna Cona Inc.
7. Econ Inc.
8. Fast Track Staffing, 49 Solutions in Joint Venture
9. iFathom Corporation
10. KPMG LLP
11. Maplesoft Consulting Inc.
12. Naut'sa mawt Resources Group, Inc.
13. Randstad Interim Inc.
14. The AIM Group Inc.
15. The Halifax Computer Consulting Group Inc.
16. Thinkpoint Inc.

Description du besoin :

Santé Canada, Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) Santé Canada a besoin d'un maximum de cinq (5) consultants en processus d'affaires SPTS de niveau 2 et d'un maximum de deux (2) architectes d'affaires SPTS de niveau 2 pour offrir des services dans l'ensemble de la DGPSA en fonction des besoins.

Niveau de sécurité :

Exigence de sécurité commune n° 6 des Services professionnels

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de Sécurité des Contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens **protégés**, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent **tous** détenir une cote de **fiabilité** en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC
3. L'entrepreneur ou l'offrant **ne doit pas** emporter de renseignements ou de biens **protégés** hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte
4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité **ne doivent pas** être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC
5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :

- a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C.
- b. du Manuel de la sécurité des contrats (dernière édition)

Durée du contrat propose/Délai de livraison

La durée proposée du contrat est de trois ans à compter de la date d'attribution du contrat.

Niveau estimé de l'effort

Le niveau d'effort estimé pour toutes les ressources de la catégorie 2.5 Consultants en processus opérationnels est de 2400 jours, et celui de la catégorie 2.8 Architecte d'entreprise est de 400 jours.

Quantité estimée de produits : Niveau 1 – TSPS – jusqu'à 3,75M

Numéro de dossier : 1000253859

Autorité contractante : Yvonne Murphy

Courriel : yvonne.murphy@hc-sc.gc.ca

REMARQUE : La méthode d'approvisionnement des services professionnels centrés sur les tâches et solutions (SPTS) est mise à jour chaque trimestre. Si vous désirez savoir comment vous pouvez devenir un « titulaire d'AA qualifié », veuillez communiquer avec SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA